

Nouvelles des Bibliothèques

LIBER :

300 bibliothèques de recherche collaboreront dans le cadre du Conseil de l'Europe

Environ 300 grandes bibliothèques scientifiques européennes de vingt-deux pays (*) collaboreront dans le cadre d'une ligue, constituée sous l'égide du Conseil de l'Europe. Il s'agit de bibliothèques consacrées particulièrement à la recherche, c'est-à-dire de bibliothèques nationales et universitaires.

La « Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche » (LIBER) se propose de coordonner la politique des acquisitions de livres, en établissant des priorités, de procéder à une division du travail dans des secteurs spécialisés de la recherche, et d'encourager la modernisation et la mise en œuvre de la nouvelle technologie. En effet, le flux massif des nouvelles publications scientifiques et la demande accrue de documentation scientifique créent un besoin urgent d'une telle coopération. Celle-ci permettra d'améliorer les systèmes d'échanges et d'informations à travers l'Europe et de mettre à l'épreuve les moyens de communication modernes. Par ailleurs, l'on tentera, à l'aide d'études et de travaux d'experts, de trouver les moyens d'améliorer la qualité des services rendus par les bibliothèques à leur public.

Une première étude examinera les méthodes de travail du chercheur dans les bibliothèques, alors qu'une autre consistera à examiner la possibilité d'établir les catalogues en coopération. Les études faites sur le premier sujet serviront de base à un colloque d'experts qui se tiendra à Bordeaux en 1972, Année Internationale du Livre. Les résultats de la deuxième étude seront discutés à Strasbourg.

*
**

Le projet de créer une Ligue européenne a été lancé par les bibliothèques de recherche suisses. Le siège provisoire de la Ligue sera la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne. Elle fera partie de

(*) Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Saint-Siège, Suède, Suisse, Turquie.

la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires (FIAB) et collaborera étroitement avec le Conseil de l'Europe et en particulier avec son Comité de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les pays dont les bibliothèques forment LIBER correspondent en principe aux 21 pays membres de ce Comité qui étudie notamment les problèmes liés à la coordination de la recherche universitaire. La coopération européenne entre les bibliothèques de recherche figure également à son programme.

La décision de créer cette Ligue sous l'égide du Conseil de l'Europe vient d'être prise à Strasbourg par des représentants de bibliothèques nationales et universitaires.